

AGENCEMENT ET DESIGN D'ESPACES INTÉRIEURS

Laurence Dumont

79000 Niort
07 48 11 91 37
laurence.dumont@revlarchi.fr
www.revlarchi.fr

N° : FAC00101

Date : 22/01/2025

N° client : CLT00065

M. & Mme Christine et Maximilien RENAUD

10 rue Eugène Pelletan
17200 ROYAN

Réf. : Réf. à DEV00052

Votre demande : Vous êtes en train d'acquérir une maison en centre ville de Royan (compromis signé). Cette maison deviendra votre résidence principale après travaux (2 personnes). Vous souhaitez aujourd'hui repenser la distribution du RDC de cette maison pour l'adapter à votre façon de vivre et à vos besoins. Vous ne toucherez pas, dans un premier temps, aux combles aménagés.

En termes d'espaces, vous souhaitez :

- une entrée avec un vide-poche, un espace de rangement pour les vêtements et chaussures de saison.
- votre chambre au RDC, avec un lit 140x190cm, des placards de rangement intégrés et votre commode
- une SdE privative, avec une douche 0,9x1,2 m de plain pied (ou ressaut de 2cm maximum), une vasque avec 2 robinets, un sèche-serviette électrique, un peu de rangement, une porte qui sépare la SdE de la chambre
- un WC indépendant, avec lave-main
- une salle-à-manger (pour recevoir ou travailler) avec soit votre grande table en chêne cérusé avec 4 chaises et un banc, soit une table ovale avec rallonges et ses chaises, ainsi que votre buffet blanc
- un salon cocooning, avec minimum 5 assises (petit canapé et fauteuils), une table basse (pour vos repas lorsque vous êtes tous les 2), votre canapé baignoire, votre meuble TV et cette dernière fixée sur le mur
- un bureau / espace dédié à Monsieur pour écouter de la musique, lire, ... (environ 7 m²)
- une cuisine semi-ouverte (cloison vitrée, mais sans porte entre la cuisine et la salle-à-manger) avec 3 colonnes 60cm toute hauteur (avec four et micro-onde encastrés), un grand frigo 60cm de large, une plaque à induction 60cm, une hotte à filtre, un grand évier 70cm, un lave-vaisselle, un plan de travail de 80cm minimum, un espace repas pour 2 personnes (à hauteur de table), un espace où laisser le petit électroménager visible et accessible (cafetière, bouilloire, pas de robot)
- une réserve / cellier pour les réserves alimentaires (sauf si la cuisine peut les accueillir), les appareils rarement utilisés (machine à pain, appareil à raclette, machine à pâtes,...), le congélateur
- une buanderie, avec le lave-linge et sèche-linge superposés, sans étendoir en intérieur (linge prévu pour sécher dans le jardin)
- la possibilité de vous laver les mains en rentrant du jardin

A noter que la maison ne dispose pas de VMC, qu'elle est reliée au tout-à-l'égout, que le chauffage est entièrement électrique et que le ballon d'eau chaude sanitaire, situé dans la cave, est récent (environ un an).

Votre choix concernant le système de chauffage n'est pas fait ; vous réfléchissez à installer une PAC gainable. Vous avez prévu de supprimer la cheminée existante, trop encombrante. Vous êtes en réflexion sur le fait d'installer un poêle à pellets. Vous êtes ouverts sur la permutation potentielle de pièces au RDC, comme sur le fait de rendre visible la cage d'escalier (sous réserve du confort thermique et phonique).

Vous aimez :

- les espaces ouverts visuellement (cloison vitrée, claustra, ...), mais pas les portes.
- les arrondis, la douceur (pas d'angles vifs)

Vous m'avez indiqué que vous réaliserez une partie importante des travaux.

Délai de réalisation : Début de la mission Esquisse 2 semaines après réception du devis signé et de l'acompte. Livraison de l'esquisse courant janvier 2025.

Nota : Ces tarifs ne comprennent pas les éventuelles missions de bureau d'études (ex : Bureau d'études Structures), réglées directement par vos soins au bureau d'études. A noter que, pour des raisons d'assurance, le recours à un bureau d'études Structures est obligatoire dès lors que le projet / les plans touchent à des structures porteuses.

REMARQUE IMPORTANTE : Les plans qui serviront de base au travail de conception de RÈV'L prendront appui **uniquement** sur les documents transmis par vos soins (ex : compositions et épaisseurs des murs / poteaux porteurs, réseaux d'eaux vanne et usées, dimensions / positionnement des ouvertures, hauteur sous plafond, ...). En conséquence, l'entreprise RÈV'L ne pourra être tenue responsable des éventuels écarts constatés entre la réalité et les plans de l'existant produits par RÈV'L.

Libellé	Montant
RV DECOUVERTE Rendez-vous de 3h à votre domicile actuel, à Royan, pour : - visiter la maison en cours d'acquisition et prendre des photos - découvrir votre maison actuelle et le style que vous affectionnez - échanger et clarifier votre programme de travaux (recenser vos besoins, affiner vos attentes en terme d'agencement, évoquer quelques pistes d'agencement).	250,00 €
REMISE AU PROPRE DE L'EXISTANT A l'appui du relevé de mesures transmis par vos soins, saisie informatique pour réalisation du plan actuel du RDC de la maison, au 1/100ème.	300,00 €
ESQUISSE - Recherches conceptuelles d'agencements du RDC, en prenant en compte votre cahier des charges et les spécificités de la maison. - Rendez-vous de présentation d'1h30, à Niort, du dossier d'esquisses (rappel de votre cahier des charges, plan informatique de l'existant au 1/100ème, deux à trois propositions d'agencement du RDC en plans esquissés 2D, illustrations des concepts proposés par quelques images).	900,00 €
FRAIS DE DEPLACEMENT Forfait	40,00 €

Type de vente : Prestation de services

Règlement	Chèque ou virement à réception de la facture	Acompte(s) reçu(s) HT	447,00 €
Echéance(s)	Acompte de 447,00 € au 03/12/2024 1 043,00 € au 12/02/2025	Total	1 043,00 €
Echéance(s) réglée(s)	447,00 € réglée le 03/12/2024 par Virement		

Coordonnées bancaires	
Nom	CCM NIORT
IBAN	FR7615519391020002365500221
BIC	CMCIFR2A

Pour rappel : Les factures d'acomptes vous sont adressées, pour règlement partiel, à l'issue de chacune des étapes du projet.
TVA non applicable art. 293 B du CGI.

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).

Assurances Décennale et RC professionnelle souscrites auprès d'AXA France IARD SA, représenté par l'EI BOUSSEMART THIERRY et l'EI RIMBEAU AYMERIC, agents généraux d'assurances à CELLES-SUR-BELLE.

Siège social AXA : 313 Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE CEDEX. Contrat n°10956146804. Couverture géographique en France métropolitaine.